

Préparer la certification complémentaire en FLS

Gauthier Krin (Casnava)

Laetitia Thuillier (DEC)



ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

casnav Clermont-
Ferrand



Service académique de l'école inclusive (SAEI)

**Élèves en
situation de
handicap**

SAEI

04 73 99 35 08

**ecole.inclusive@ac-
clermont.fr**

**Élèves à haut
potentiel**

SAEI

04 73 99 35 08

**ecole.inclusive@ac-
clermont.fr**

**Élèves allophones
nouvellement
arrivés, itinérants
et du voyage**

Casnav

04 73 99 35 08

**ce.casnav@ac-
clermont.fr**

**Lycéens et
étudiants de
Mayotte**

**Salimaty SAID
ABDOU**

04 73 99 33 65

**salimaty.said-
abdou@ac-
clermont.fr**

Les missions du Casnav

Suivre la
scolarité des
élèves

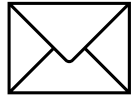
Intervenir
auprès des
équipes

Proposer
des
ressources

Assurer la
formation
des équipes

Organiser le
Delf

Contacter le Casnav



ce.casnav@ac-clermont.fr



04 89 65 40 39



<https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecole-inclusive/casnav>



Division des examens et concours (DEC)

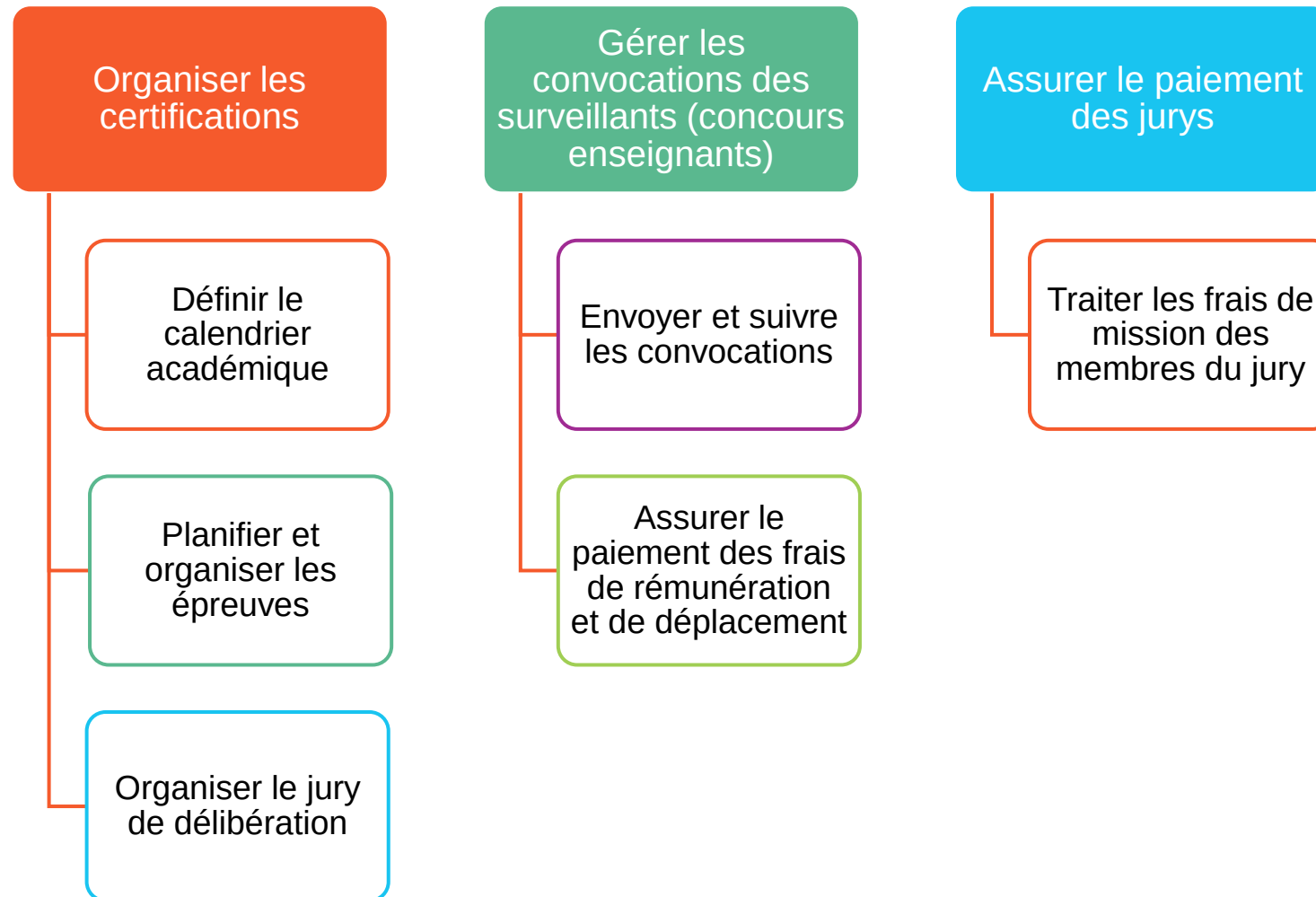
Bureau des concours

Concours administratifs

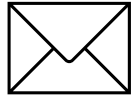
Concours enseignants

**Certifications et
finances**

Les principales missions du bureau des certifications et finances



Contacter le bureau des certifications



concours.certifications@ac-clermont.fr



04 89 65 47 89



<https://www.ac-clermont.fr/certifications-a-destination-des-personnels-enseignants-et-d-education-125179>



La certification complémentaire

PREMIÈRE COMPAGNIE AÉRIENNE CERTIFIÉE POUR SES ENGAGEMENTS DE SERVICE.

La certification, c'est la reconnaissance
de chacune de vos compétences.



À l'issue des audits effectués par SGS ICS en juin 2002, le Comité de certification, réuni le 13 septembre 2002, a attribué le label de Certification de Services Qualicert à Air France pour une durée de 3 ans.

AIR FRANCE

Source gallica.bnf.fr / Musée Air France

« Un examen qui permet aux enseignants de valider des compétences particulières »

PAGE ÉDUSCOL « [LES CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES](#) »

« examen »

La certification complémentaire

- [Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019](#) « Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires »
- Cinq secteurs disciplinaires :
 - Arts
 - Enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique
 - **Français langue seconde**
 - Enseignement en langue des signes française (LSF)
 - Langues et cultures de l'Antiquité

La certification complémentaire

- **Peuvent candidater :**

- les enseignants du premier et du second degrés **titulaires** et **stagiaires** ;
- les enseignants **contractuels** du premier et du second degrés de l'enseignement public employés par **contrat à durée indéterminée** ;
- les maîtres contractuels et agréés à titre définitif ou bénéficiant d'un contrat ou d'un agrément provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

The background of the slide is an abstract painting. It features broad, expressive brushstrokes in shades of green, blue, and yellow. The colors are blended together, creating a sense of movement and depth. The overall effect is a textured, painterly background.

La certification complémentaire en français langue seconde

« Ce secteur concerne l'enseignement du français par des enseignants des premier et second degrés dans les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). »

NOTE DE SERVICE N° 2019-104 DU 16-7-2019

Avez-vous déjà enseigné en UPE2A ou dans un dispositif pour élèves allophones ?

A. Oui

B. Non

Avez-vous déjà accueilli des élèves allophones en classe ?

- A. Oui
- B. Non

La certification FLS

- Atteste de la **capacité** de la candidate ou du candidat à enseigner le français langue seconde auprès d'élèves allophones, à coordonner un dispositif telle qu'une UPE2A, à se constituer comme personne-ressource dans son contexte professionnel et, plus largement, à maîtriser les enjeux de l'école inclusive.
- **Validation d'acquis** fondés sur l'expérience professionnelle.

Composition du jury

Président du jury

- Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional

Membres du jury choisis en fonction des secteurs disciplinaires et du niveau d'enseignement concernés

- Inspecteurs de l'éducation nationale (IEN 1^{er} et 2^d degré), IA-IPR
- Enseignants du premier et second degré
- Enseignants-chercheurs universitaires

Personnes externes

- Des personnes n'appartenant pas à ces corps pourront, en tant que de besoin, être choisies en raison de leur compétences particulières (par exemple pour le secteur arts : conservateurs du patrimoine, metteurs en scène, chorégraphes, cinéastes, etc.)

Calendrier prévisionnel

Les informations relatives à la certification complémentaire FLS (ouverture des inscriptions, dates d'épreuves...) seront prochainement disponibles sur le site académique.

 <https://www.ac-clermont.fr/certifications-complementaires-125180>

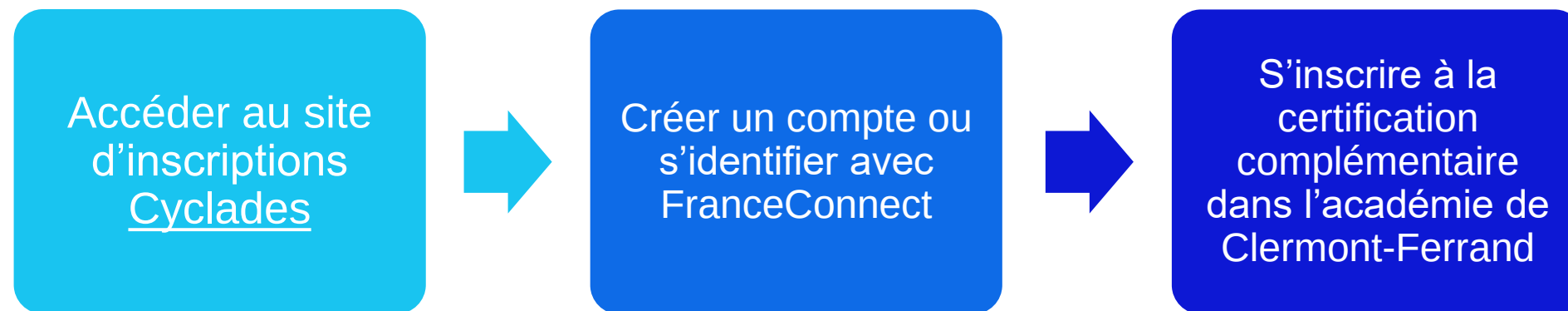


ac-clermont.fr



- Il est recommandé de consulter fréquemment le site du rectorat pour rester informé.

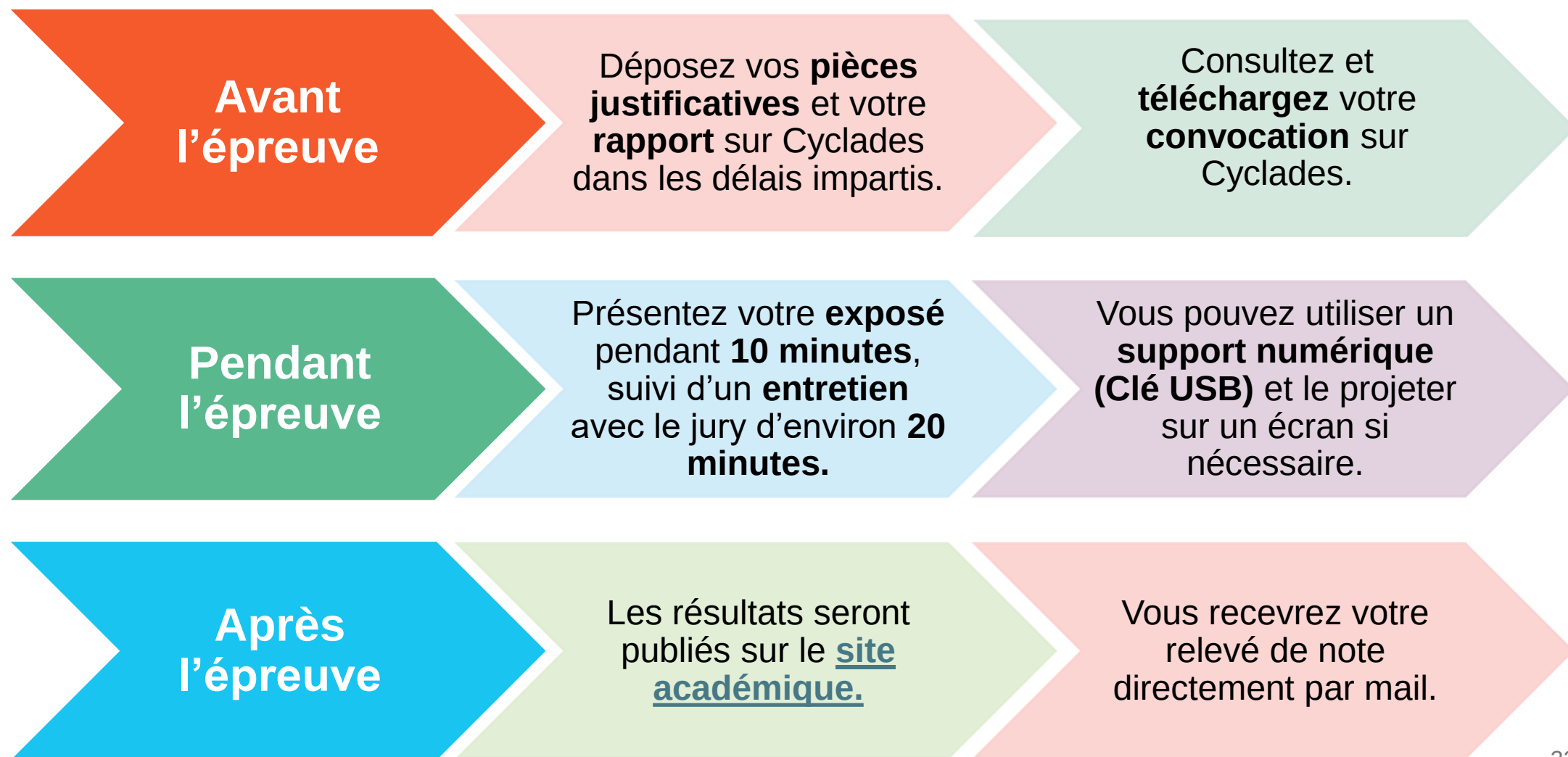
Inscription sur Cyclades



Sélectionner un examen ou un concours

Examen
Concours
CAPPEI et Certifications Complémentaires Enseignants

Organisation de l'épreuve et résultats



Le rapport

Selon la note de service

- ***Le candidat inscrit remettra un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :***
 - *un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;*
 - *les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;*
 - *tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.*

À savoir

- Le rapport n'est pas noté.
- Il permet au jury de se faire une première idée de la candidate ou du candidat, de sa motivation, de ses compétences.
- Il sert de point d'ancrage aux questionnements et réflexions du jury.

Un rapport en deux parties

1. Un **CV détaillé** d'une ou deux pages précisant les diplômes et expériences professionnelles.
2. Une **présentation des expériences** d'enseignement, de stages, de projets, de jurys d'examen en rapport avec l'enseignement du français langue seconde ou auprès d'élèves allophones. Dans cette partie il est conseillé de développer l'expérience la plus significative :
 - enseignement en UPE2A ;
 - enseignement auprès d'élèves allophones, en soutien linguistique ou au sein de la classe ;
 - enseignement du français langue étrangère et seconde en association, en centre de langues, à l'étranger, etc.

Proposition de plan pour la 2^e partie

1. **Introduction** : raisons (personnelles et professionnelles) de l'inscription à la certification FLS.
2. **Parcours de formation et parcours professionnel** :
 - Acquis en formation initiale et continue dans le domaine du français langue étrangère et seconde et de l'école inclusive.
 - Expériences professionnelles en rapport avec l'enseignement du français langue seconde ou auprès d'élèves allophones.
3. **Analyse réflexive d'un temps d'enseignement (séance, projet, séquence, etc.) vécu ou observé** :
 - Présentation du contexte d'enseignement et de la problématique.
 - Analyse des difficultés, proposition de remédiations et de prolongements.
4. **Conclusion** : projets de carrière, futur poste en UPE2A, etc.

Deux exemples d'introduction

- D'après [le rapport de jury de décembre 2024](#) de l'académie de Nice.
- Premier exemple :

Lors de ma formation universitaire, j'ai eu la chance de pouvoir suivre une professeure des écoles (PE) itinérante sur cinq établissements qui enseignait le Français Langue Seconde (FLS) à des élèves allophones et j'ai eu un vrai coup de cœur pour ce métier. Le contenu de la première session de formation pour préparer la Certification Complémentaire FLS l'an dernier a renforcé mon envie de m'investir dans cet enseignement. À titre personnel, cette préparation est un réel défi car je retrouve le statut d'étudiante mais c'est également l'opportunité de rester dans une dynamique d'évolution. Sur le plan professionnel, cette étape est l'occasion de prendre du recul sur mes pratiques pédagogiques et de chercher à les diversifier, à les améliorer. Tout d'abord, je tenterai d'objectiver mon parcours de formation et professionnel, en mettant en exergue la plus-value de mes acquis en formation ainsi que les éléments de mon expérience professionnelle utiles à l'enseignement du FLS. Puis dans une analyse réflexive, je m'interrogerai sur la motivation de certains Élèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA) à l'égard des apprentissages de manière générale et je proposerai des remédiations possibles. Enfin, je mettrai en avant le bénéfice de la certification FLS dans mon projet professionnel.

Deux exemples d'introduction

- D'après [le rapport de jury de décembre 2024](#) de l'académie de Nice.
- Deuxième exemple :

Mon histoire familiale a une dimension internationale très marquée et est certainement à l'origine de mon goût pour les langues. Forte d'un parcours professionnel particulièrement riche et investie dans une dynamique et un développement professionnel, je souhaite acquérir de nouvelles compétences dans l'enseignement du français. Dès ma première année dans l'Éducation Nationale, j'ai été sensibilisée à l'accueil des élèves allophones. Mon envie d'accueillir au mieux ces élèves à besoin particulier a été réactivée régulièrement tout au long de mon parcours. Je suis consciente qu'il y a très peu de postes en Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés (UPE2A). Cependant, les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) sont de plus en plus nombreux dans nos établissements et en tant que formatrice ou future conseillère pédagogique, la certification complémentaire en Français Langue Seconde (FLS) me permettra de mieux accompagner les professeurs entrant dans le métier ainsi que les équipes pédagogiques afin de contribuer à l'inclusion et l'épanouissement de ces jeunes issus de différentes cultures dans le système éducatif français.

Dans un premier temps, je vous exposerai mon parcours professionnel en m'attachant à faire des liens avec l'enseignement du FLS et en évoquant mon implication dans l'enseignement des langues et la formation. Dans un deuxième temps, j'aborderai la nécessité d'utiliser l'éveil à la diversité linguistique pour permettre aux élèves allophones de rentrer dans les apprentissages.

Deux exemples de conclusion

- D'après [le rapport de jury de décembre 2024](#) de l'académie de Nice.
- Premier exemple :

En tant que futur enseignant en Français Langue Seconde (FLS) dans un dispositif UPE2A, mon implication résidera dans l'adaptation constante de ma pédagogie et de ma communication au service d'un accueil rassurant et inclusif des élèves allophones et de leur famille. Pour cela, je m'investirai pleinement dans une dynamique de collaboration avec les partenaires éducatifs afin d'élaborer des projets interdisciplinaires d'ouverture culturelle et linguistique. De même, je m'engagerai dans une démarche de formation continue en participant activement aux événements, colloques et journées de formation en didactique des langues, de manière à rester informé sur les orientations académiques, les outils d'enseignement innovants et les pratiques pédagogiques inclusives.

Deux exemples de conclusion

- D'après [le rapport de jury de décembre 2024](#) de l'académie de Nice.
- Deuxième exemple :

Pour conclure, l'inclusion des EANA ne doit pas être perçue comme une difficulté supplémentaire mais comme un enrichissement, une plus-value pour la classe et pour l'ensemble de l'équipe pédagogique. En tant que personne-ressource au sein de l'établissement, je collabore avec l'équipe pédagogique dans le but de donner des clés à tous les EANA, même les moins motivés par les apprentissages, pour une inclusion totale dans leur classe ordinaire. Le dialogue entre tous les acteurs du système éducatif est essentiel durant toute la durée de l'accompagnement linguistique et même après, afin de favoriser l'inclusion dans toutes les disciplines, ce qui reste l'objectif premier. Au niveau de l'Académie je souhaiterais me former afin d'obtenir l'habilitation pour devenir examinatrice-correctrice du Diplôme d'Études en Langue Française (DEL F) et Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF). L'obtention de la Certification Complémentaire FLS me permettrait d'ajouter des compétences à mon parcours professionnel, d'avoir une reconnaissance de l'Education Nationale au regard de mes compétences acquises lors ma formation universitaire et tout au long de ma carrière et enfin d'attester de ma capacité à prendre en charge un dispositif d'UPE2A, expérience enrichissante que je souhaiterais poursuivre.

Préparation de l'épreuve orale



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Un parcours Magistère

- Ouvert à tous les inscrits à la certification FLS de novembre 2026 à février 2027.
- **Un parcours en deux parties :**
 1. Synthèse des contenus pédagogiques qu'il faut connaître avant de se présenter à l'oral.
 2. Activités pour préparer plus concrètement l'oral, en réfléchissant à son contenu, à l'organisation des idées et en anticipant les questions du jury.

Merci !

Préparer la certification complémentaire en FLS



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

casnav Clermont-
Ferrand

